



Célibataire qui veux vendre ca maison

Par **ludo80620**, le **05/05/2008 à 10:18**

j'ai acheter une maison avec ma concubine dont elle est usufruitière avec qui j'ai eu 2 enfants hors nous nous sommes séparer avant de nous installés dans cette maison j'ai garder la maison et payer toutes les traites et factures aujourd'hui je voudrer vendre cette maison mais elle me réclame la moitié de son prix alors qu'elle n'a jamais verser 1 centimes et n'y a jamais vecue es ce que je peut contester et quel recourt je peux avoir?

Par **Visiteur**, le **05/05/2008 à 18:25**

Bonsoir,
Si vous dites qu'elle est usufruitière, c'est donc que la maison VOUS APPARTIENT mais que vous lui en avez cédé l'usufruit...
Est-ce en totalité ou en partie ?
Un usufruit viager ou temporaire ?
Quel est son âge? car l'usufruit viager est estimé en fonction de l'âge de l'usufruitier...
Y a-t-il des conditions fixées dans l'acte ?
Cela peut-être bien différent selon les cas...
Cordialement